

MASTER DE SPÉCIALISATION EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE

60 crédits sur 1 an
Enseignements dispensés
à Bruxelles (ULB, campus
du Solbosch)
Renseignements
et inscriptions :
www.ciem.be
ciem@ulb.be



Module 1 (MSTL-F-601)
Géographie
des transports
et localisation des
activités économiques

Module 2 (MSTL-F-602)
Transport,
territoire
et développement
durable

Module 3 (MSTL-F-603)
Évaluation technique,
économique
et socio-économique des
transports

Module 4 (MSTL-F-604)
Méthodes
quantitatives
et qualitatives pour
l'analyse des transports

Module 5 (MSTL-F-605)
Logistique
et gestion
de la supply chain

Module 6 (MSTL-F-606)
Technologies
de transport
et systèmes de transport
intelligents

Module 7 (MSTL-F-607)
Politique,
droit
et sociologie
des transports

Module 8 (MSTL-F-608)
Planification
et gestion
des transports

Module transversal (MSTL-F-611)
Conférences,
visites de terrain
et Chaires du Sud

TFE (MEMO-F-612)
Travail
de fin
d'études

Année académique 2024-2025



REMARKS			TIME DELAY	DESTINATION	FLIGHT	ROWS	REMARKS
SK	1592	8-	9 40	MILAN LIN	AZ 151	8-	
UA	9405	2-	9 40	MILAN LIN	SN 5003	6-	
SN	2333	2-	9 40	PARIS CDG	SN 3631	4-5	
AY	6782	4-5	9 45	BERLIN THF	SN 2581	4-5	
SN	2313	4-5	9 45	BERLIN THF	AA 7765	4-5	
AA	7749	4-5	9 45	EAST MIDLAN	BD 234	7-	
TF	2252	4-5	9 50	LEEDS	BD 612	7-	
SN	3667	4-5	9 50	LEEDS	OS 8931	7-	
AA	7751	4-5	9 50	MALAGA	SN 3735	4-5	
SN	3245	4-5	9 50	MANCHESTER	BE 7182	10-	
SN	2039	4-5	9 50	MANCHESTER	BA 4832	10-	
AA	7762	4-5	9 55	NEWARK	CO 061	11-	
BA	4959	4-5	9 55	TURIN			
SN	3123	4-5	9 55				

Suite à l'urbanisation croissante, la globalisation et à l'intensification des échanges, aux migrations internationales, au développement du tourisme, le secteur des transports a connu une véritable explosion ces dernières décennies. Ses effets, tant positifs que négatifs, sur le développement économique, la vie sociale et l'environnement, de l'échelle globale à l'échelle locale, se révèlent de plus en plus importants pour les acteurs publics et privés, tant nationaux et internationaux.

Dans ce contexte, il est devenu essentiel pour les décideurs, les investisseurs et les gestionnaires (qu'ils soient publics ou privés), d'appréhender au mieux les enjeux, le potentiel et l'évolution des différents modes de transport, en lien avec les sociétés et l'environnement, et en s'appuyant sur une vision stratégique et intégrée à long terme.

Si cette conception du développement et de la gestion des infrastructures et des services de transport est devenue primordiale, elle nécessite aussi des compétences pluridisciplinaires spécifiques pour appréhender de manière efficace et équitable les défis proposés par ce secteur clé de l'économie et du fonctionnement des sociétés.

Dans ce cadre, le master de spécialisation en transport et logistique (MSTL) propose une formation pluridisciplinaire à l'interface entre les sciences sociales et humaines (économie, géographie, sociologie, etc.), les sciences de l'ingénieur, les sciences de l'environnement et la planification. Les cours sont dispensés par des enseignants universitaires et des experts extérieurs recrutés pour leurs compétences appliquées. Ils allient théorie, travaux pratiques, conférences, visites de terrain, etc.



LE MASTER DE SPÉCIALISATION EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Depuis plus de 30 ans, les universités belges francophones ont regroupé leurs forces au sein du **Centre Interuniversitaire d'Étude de la Mobilité (CIEM)** afin de proposer une formation de spécialisation en transports, unique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa nouvelle mouture est le **Master de Spécialisation en Transports et Logistique (MSTL)**, programme de 60 crédits qui offre aux étudiants une formation de pointe. Il est porté par l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Namur, qui délivrent conjointement le diplôme. Des enseignants de l'Université de Liège, l'Université catholique de Louvain, de l'Université de Mons et de l'Université Saint-Louis-Bruxelles interviennent également. Le MSTL répond à la nécessité de former, tant au Nord qu'au Sud, des spécialistes des questions de transport, favorisant ainsi l'émergence d'une véritable pépinière de compétences en gestion des systèmes de transport et de la mobilité ainsi qu'en logistique.

Le MSTL s'adresse à des étudiants et des professionnels issus tant des pays en développement que des pays européens soucieux de développer ou de compléter leurs connaissances des questions de transport et de logistique.

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable d'élaborer un projet ou une politique de transport selon quatre piliers :

- en ayant une vision critique, autonome et responsable des questions qu'il traite, car il n'y a pas de solutions universelles qui seraient valables partout et tout le temps;
- selon une approche pluridisciplinaire, car aucune discipline ne peut, à elle seule, comprendre et analyser les problèmes de transport et de logistique et encore moins proposer des politiques et projets crédibles;
- en reconnaissant les spécificités de chaque contexte, tenant ainsi compte de la complexité des processus et des spécificités nationales et locales;
- en tenant compte des impacts environnementaux, économiques et sociaux à court et long termes, qu'ils soient positifs ou négatifs selon les contextes considérés.

NB : le MSTL n'est pas une formation « professionnalisante », mais bien un master complémentaire de type « académique » et de niveau post-master.





PROGRAMME DES COURS

Le programme des cours comporte 60 crédits pour un total de 540 heures de cours, travaux pratiques, conférences et visites de terrain. L'enseignement est réparti sur une année académique mais il est possible de demander un allègement permettant d'étaler le programme sur deux ans.

Le cursus se veut interdisciplinaire et traite de façon intégrée des matières relatives au territoire, au développement durable, au contexte social, économique et socio-économique, aux techniques et outils d'analyse, de gestion et de planification des transports, au droit, aux impacts environnementaux, aux technologies et à la logistique.

L'enseignement théorique est complété par des travaux pratiques destinés à appliquer les concepts théoriques, des visites de terrain en Belgique et dans les pays limitrophes, un cycle de conférences et deux Chaires du Sud dispensées par des professeurs invités venant d'Afrique et d'Asie. Le programme se conclut

par la réalisation d'un travail de fin d'études sous la supervision d'un promoteur et potentiellement en relation avec le contexte professionnel de l'étudiant.

Le programme n'est pas spécifiquement axé sur les pays du Sud (sauf le module transversal) et se refuse de leur proposer des solutions toutes faites. Il est plutôt attendu que les étudiants du Sud adaptent intelligemment les concepts et outils appris en tenant compte des spécificités de leur pays.

Le corps enseignant est composé de professeurs et chercheurs de haut niveau, et d'experts non académiques qui contribuent à offrir des perspectives en prise directe avec le monde tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

L'évaluation des acquis est réalisée en cours d'année (travaux personnels), en fin de quadrimestre (examens écrits) et par la rédaction du travail de fin d'études.

PREMIER QUADRIMESTRE

Module 1 : Géographie des transports et localisation des activités économiques	5 crédits
Module 2 : Transport, territoire et développement durable	5 crédits
Module 3 : Évaluation technique, économique et socio-économique des transports	5 crédits
Module 4 : Méthodes quantitatives et qualitatives pour l'analyse des transports	5 crédits
Module 5 : Logistique et gestion de la supply chain	5 crédits

SECOND QUADRIMESTRE

Module 7 : Politique, droit et sociologie des transports	5 crédits
Module 6 : Technologies de transport et systèmes de transport intelligents	5 crédits
Module 8 : Planification et gestion des transports	5 crédits

MODULE TRANSVERSAL (5 CRÉDITS)

Visites de terrain	10 journées
Conférences	10 conférences
Chaires du Sud	2 x 18 heures

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES (15 CRÉDITS)

Module 1 (MSTL-F-601) : Géographie des transports et localisation des activités économiques

L'objectif est de fournir une introduction aux composantes spatiales à prendre en compte lors de toute analyse et toute action dans le domaine des transports et de la logistique et aux interrelations entre ces différentes composantes des systèmes humains et économiques dans lesquels s'inscrivent ces activités de transport et de logistique. Le module est composé de deux thèmes complémentaires conçus pour être suivis en parallèle, en synergie avec le module 2 et les activités du module transversal :

- Géographie des transports (30 h), Frédéric DOBRUSZKES (ULB)
- Localisation des activités économiques (15 h + 6 h de TP), Mathieu STRALE (ULB)

Le premier de ces thèmes a pour but d'introduire les concepts de base de la géographie des transports, tant dans le contexte des pays développés que de ceux en développement. Le second présente les principes de localisation des activités économiques et des entreprises au travers du prisme des transports et de la logistique. Pour les pays en voie de développement, l'intérêt majeur de ces deux cours est de mieux prendre en compte les besoins et attentes des activités dans les plans de transports, de mieux organiser l'accueil des nouveaux investissements au sein des zones d'activités économiques, en particulier celles dédiées aux transports et à la logistique, dans le contexte d'un monde de plus en plus fortement urbanisé et soumis aux impératifs de la mondialisation. Le module se prolonge, par des travaux pratiques de 6 h ainsi que des visites de terrain afin de permettre aux étudiants de s'appropriier plus complètement la matière apprise.



Module 2 (MSTL-F-602) : Transport, territoire et développement durable

L'objectif est de mettre en évidence l'importance, sous diverses facettes, des dimensions environnementale et sanitaire dans les domaines des transports et de l'aménagement du territoire, et d'intégrer plus globalement la dimension du développement durable dans l'analyse. Le module est composé de trois thèmes spécifiques, conçus en interaction avec le module 1 :

- Aménagement du territoire et environnement (24 h), Marie-Françoise GODART (ULB)
- Réseaux et infrastructures de transport (15 h), Yvon LOYAERTS (expert indépendant)
- Transports, épidémiologie et gestion des risques (4 h), Simon DELLICOUR (ULB)

Le premier thème a pour objectif de mettre en évidence les liens entre les transports, l'environnement et l'aménagement du territoire (effets des transports sur l'environnement, coûts induits, interactions et contraintes imposées par l'aménagement du territoire). Le deuxième est consacré à la description générale des réseaux de transport en relation avec leurs fonctions de base. La pratique de la hiérarchisation des réseaux de transport y sera particulièrement abordée. Le troisième thème introduit les liens entre mobilités et diffusion de pathogènes dans différents milieux, y compris en Afrique.

Ce module représente un intérêt certain pour les pays en développement. Les concepts et outils d'aménagement du territoire et des réseaux de transport y sont souvent peu présents, malgré l'intérêt qu'ils représentent en termes de gestion durable. De plus, les études d'impact et stratégiques font désormais partie des outils exigés par les principaux bailleurs de fond (Banque mondiale, UE). Enfin, ces pays sont encore significativement affectés par des maladies infectieuses et épidémies diffusées notamment par les flux de transports.

Module 3 (MSTL-F-603) :

Évaluation technique, économique et socio-économique des transports

L'objectif est de permettre l'acquisition des compétences nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre de procédures et techniques d'évaluation économique, socioéconomique et technico-économique, en matière d'infrastructures, de services et politiques de transport dans une perspective de développement durable. Cette nécessité d'évaluation s'impose quel que soit le contexte socio-économique, et tout particulièrement dans les régions où les ressources sont limitées, comme les pays en développement. Après une introduction, le module est composé de trois thèmes complémentaires :

- Introduction à l'évaluation dans les transports (3 h), Éric CORNELIS (UNamur)
- Économie des transports (18 h), Thomas ZEROUAL (ESCE Paris)
- Évaluation technico-économique du transport (15 h), Mario COOLS (ULiège)
- Évaluation socio-économique et environnementale (9 h), Estelle NAYES (experte Infrabel)

Le premier thème a pour but d'introduire les concepts de base de l'analyse économique appliquée au secteur dont la notion fondamentale d'allocation optimale des ressources. Le deuxième présente la structure et les éléments déterminants du coût d'exploitation des services de transport et les outils d'évaluation appropriés. Le troisième thème est consacré à l'identification, la quantification et la monétarisation des impacts sociaux, économiques et environnementaux. Le module se prolonge par des travaux pratiques et est complémentaire au module 5, notamment en ce qui concerne les aspects politiques du transport, et au module 8, dédié à la planification et à la gestion de projets.



Module 4 (MSTL-F-604) :

Méthodes quantitatives et qualitatives pour l'analyse des transports

L'objectif est de fournir une introduction aux techniques de modélisation et de simulation des systèmes de transport qui constituent des outils de gestion les plus avancés. L'accent est mis sur l'utilisation des modèles pour l'analyse économique, environnementale et sociale des politiques de transport dans une perspective de développement durable. Une attention particulière est portée à l'évaluation des travaux de consultance en matière de planification des transports. Ce point paraît crucial dans la formation des cadres des pays du Sud qui sont souvent confrontés, en tant que responsables locaux, à l'approbation de travaux fournis par des groupes internationaux. Le module est composé de trois thèmes :

- Récolte et analyse de données pour la mobilité (12 h + 9 h de TP), Éric CORNELIS (UNamur)
- Analyses statistiques et qualitatives (18 h + 6 h de TP), Amandine CRAPS (ULB) et N.
- Modélisation du transport (15 h + 15 h de TP), Éric CORNELIS (UNamur)

Le premier thème s'intéresse à la question cruciale des données de mobilité qui sont nécessaires à la fois pour la modélisation et pour l'analyse statistique de la mobilité. Comment bien mettre au point une campagne de récolte de données et comment analyser les résultats de ces enquêtes sont les questions présentées. Le deuxième thème présente les techniques de base d'analyse de données en transport, tant quantitatives que qualitatives. Enfin, le troisième thème aborde les concepts et outils de base en modélisation des transports, y compris les conditions et les limites de leur application sont décrites. Des travaux pratiques de 30 heures permet de confronter les étudiants à la pratique de l'utilisation d'un logiciel de modélisation des transports ainsi qu'à des cas réels de mise au point de questionnaires d'enquêtes et d'analyses statistiques de données.

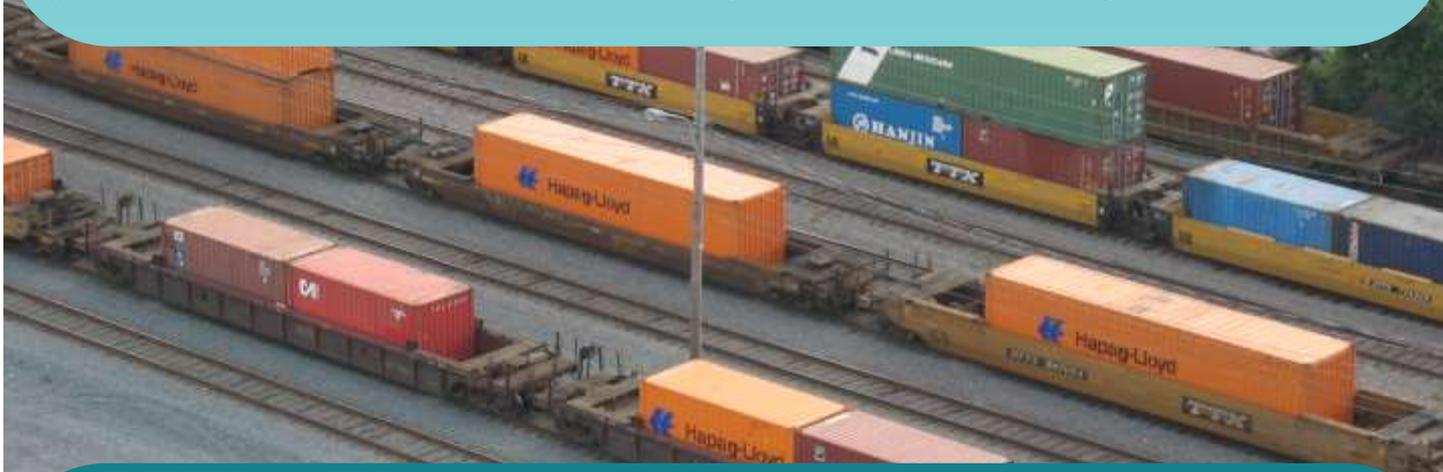
Ce module est un prérequis au module 8 dédié à la planification et à la gestion de projets.

Module 5 (MSTL-F-605) : Logistique et gestion de la supply chain

Ce module est dédié aux techniques d'optimisation et de gestion des opérations logistiques ainsi qu'à la mesure de la performance d'une chaîne logistique. L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre le domaine managérial que représente la gestion logistique (les problèmes, les questions, les décisions), de distinguer des problèmes stratégiques, tactiques et opérationnels dans la gestion des chaînes d'approvisionnement, d'entreprendre une analyse de conception principale d'un réseau de production et de distribution, d'apprécier l'importance de l'intégration de l'information dans les chaînes d'approvisionnement et de s'initier aux méthodes de mesure de la performance logistique. Pour chacun des thèmes abordés, l'accent est donc mis sur l'analyse et la modélisation des problèmes rencontrés ainsi que sur l'identification des techniques appropriées pour en permettre la résolution. Il est composé de trois thèmes :

- Opérations logistiques (15 h), Bruno KELNER (expert)
- Gestion des flux logistiques et performances (15 h), Alexis NSAMZINSHUTI (ULB)
- Logistique urbaine (15 h), Milena JANJEVIC (ULB)

Le premier thème présente le concept de supply chain et traite des méthodes de gestion d'opérations logistiques et d'approvisionnement. Le deuxième thème présente le modèle SCOR (Supply Chain Operation Reference model), modèle développé par le Supply Chain Council et correspondant à une terminologie standardisée permettant de modéliser statiquement l'ensemble des flux amont/aval/internes d'une entreprise, de définir les KPIs et d'identifier les sources d'information pour leur évaluation en vue d'éventuelles réorientations stratégiques. Le troisième thème traite des spécificités de la logistique dans le contexte des régions urbaines.



Module 6 (MSTL-F-606) : Technologies de transport et systèmes de transport intelligents

L'objectif est de présenter les termes qui composent le bilan d'énergie dans un système de conversion de l'énergie destiné au transport des personnes et des marchandises, d'apporter des informations actualisées et critiques sur les équipements de transport actuels et futurs, et de sensibiliser aux économies d'énergie dans le secteur des transports. Le module se compose des thèmes suivants :

- Technologies du transport par rail (9 h), Nicolas DOCQUIER (UCL)
- Technologies du transport aérien (9 h), Patrick HENDRICK (ULB)
- Navigation intérieure (9 h + 6 h de TP), Christophe VANMUYSEN (expert SPW)
- Transports, énergie et environnement (13 h), Patrick HENDRICK (ULB) et Frédéric DOBRUSZKES (ULB)
- Systèmes de transport intelligents (5 h + 3 h de TP), Yvon LOYAERTS (expert indépendant)

Ensemble, ces thèmes apportent des informations actualisées et critiques sur les équipements de transport actuels et futurs tout en sensibilisant les étudiants à la question des économies d'énergie et des problèmes environnementaux liés au secteur des transports. L'accent est mis sur les compromis en matière de performances, rendement, pollution, sécurité et coût. Les questions de régulation, de certification et de sécurité dans le transport aérien seront également abordées. La question des carburants non conventionnels et l'apport des TIC dans la gestion des transports (systèmes de transport intelligents), le contexte et les contraintes de leur mise en œuvre seront également étudiés. Deux séries de travaux pratiques sont prévues (6 h pour les technologies navales et 3 h pour les systèmes de transport intelligents).

Module 7 (MSTL-F-607) : Politique, droit et sociologie des transports

L'objectif de ce module est de mettre en exergue la dimension sociale de la mobilité, d'initier au droit des transports en insistant sur ses particularités par rapport au droit commun et d'analyser les interventions publiques de nature économique dans le secteur des transports.

Ce module comporte trois thèmes :

- Sociologie des transports & de la mobilité durable (15 h), Michel HUBERT (USL-B)
- Droit des transports (15 h), N.
- Politique des transports (15 h), Wojciech KĘBŁOWSKI (ULB)

Le premier thème s'intéresse à la place et à la signification des différentes formes de mobilité dans la société contemporaine, à la compréhension des pratiques de déplacements au quotidien et aux transformations de la ville par la mobilité. Le deuxième thème introduit le droit des transports. Le troisième thème examine les diverses politiques susceptibles d'avoir un impact sur le transport et la mobilité aussi bien au niveau national que supranational: les politiques fiscales, les politiques environnementales et les politiques d'aménagement du territoire. Les questions relatives à la régulation, la libéralisation et à la concurrence dans le secteur du transport des marchandises et des personnes sont également abordées.



Module 8 (MSTL-F-608) : Planification et gestion des transports

Ce module constitue le cadre d'intégration des connaissances acquises dans les autres composantes du programme. Il est dédié aux concepts fondamentaux, enjeux et techniques de la génération, la sélection, la mise en œuvre et le suivi de plans de transport [techniquement faisables, économiquement possibles, socio-économiquement pertinents et environnementalement acceptables] destinés à résoudre un problème, répondre à un besoin présent ou futur au niveau du système de transport (infrastructures, organisation, exploitation, etc.). Une attention particulière est portée au contexte des pays en voie de développement. Le module est composé de trois thèmes intégrés :

- Conception de projets intégrés de transport & mobilité (18 h), Mario COOLS (ULiège)
- Techniques d'évaluation et d'aide à la décision (12 h), Nicolas RIGO (ULB)
- Gestion de plans et projets de transport (15 h + 9 h de TP), Jean-Christophe VAN DEN SCHRIECK (expert extérieur)

Le premier thème a pour but d'exposer les techniques de génération de plans de transport et la déclinaison de ceux-ci en séquences de projets. Le deuxième présente l'évaluation d'indicateurs liés au développement durable des activités supply chain et met en exergue des bases de données telles que TREMOVE. Il propose ensuite des méthodes et outils d'aide à la décision multicritères tels que DART afin de pouvoir gérer cette multiplicité d'indicateurs souvent conflictuels lors de la prise de décision. Le troisième thème traite des méthodes de gestion (mise en œuvre efficace et suivi) de plans (séquence de projets) de transport. Les connaissances, aptitudes et surtout la vision critique acquises dans ce module permettent de renforcer les capacités des futurs planificateurs et gestionnaires du transport dans les pays en développement. Les lacunes passées et actuelles à ce niveau sont communément admises comme une cause majeure de la faillite du système de transport dans ces pays.

Module transversal (MSTL-F-611)



Visites de terrain

Dix journées de terrain sont organisées chaque année afin de confronter les étudiants à la réalité du monde des transports. Le programme change chaque année mais des exemples récents incluent le port d'Anvers, les ouvrages hydrauliques wallons, des infrastructures logistiques d'entreprises agro-alimentaires, les transports publics à Lyon, etc.

Chaires du Sud

Ce séminaire dont le contenu varie d'une année à l'autre, est assuré par deux professeurs issus d'universités du Sud (programme Chaires du Sud de l'ARES-CCD). Il apporte un éclairage particulier sur le cas des pays en voie de développement et leurs défis spécifiques en matière de gestion durable du territoire, des transports et de la logistique.



Conférences

Le programme est enrichi par un cycle de conférences ouvertes à toute personne intéressée. L'invitation de conférenciers — académiques, hauts fonctionnaires et acteurs de terrain — permet de sensibiliser les étudiants à des cas pratiques de la gestion des transports tout en offrant d'intéressantes opportunités de débats.

Travail de fin d'études (MEMO-F-612)

Le programme inclut également la réalisation, sous la supervision d'un membre du corps enseignant, d'un travail de fin d'études sur une thématique spécifique de la gestion de la mobilité, des transports ou de la logistique. Ce travail personnel de fin d'études permet de mettre en évidence notamment l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences professionnelles de l'étudiant.

Stage volontaire (hors programme)

Les étudiants qui ont terminé leur cursus avec succès en première session peuvent réaliser un stage non rémunéré de quatre à dix semaines. Le stage est effectué en entreprise privée ou publique, au sein d'un pouvoir public ou dans un centre de recherche. Il est régi par une convention étudiant / université / institution d'accueil. Le stage ne fait pas partie du programme annuel de l'étudiant mais donne lieu à une attestation en bonne et due forme. Plus de détails seront donnés durant l'année académique.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Alexis NSAMZINSHUTI

Docteur en Sciences de l'Ingénieur
Chercheur à l'ULB

Mario COOLS

Docteur en Sciences des Transports
Enseignant à l'ULiège

Éric CORNELIS

Docteur en Sciences mathématiques
Enseignant à l'UNamur

Simon DELLICOUR

Docteur en Sciences biologiques
Chercheur qualifié FNRS à l'ULB

Frédéric DOBRUSZKES

Docteur en Sciences géographiques
Directeur du CIEM
Chercheur qualifié FNRS à l'ULB

Nicolas DOCQUIER

Docteur en Sciences de l'Ingénieur
Chercheur à l'UCL

Marie-Françoise GODART

Docteur en Sciences
Enseignante à l'ULB

Patrick HENDRICK

Docteur en Sciences appliquées
Enseignant à l'ULB

Michel HUBERT

Docteur en Sociologie
Enseignant à l'USL-B

Milena JANJEVIC

Docteur en Sciences de l'Ingénieur
Chercheuse à l'ULB

Wojciech KĘBŁOWSKI

Docteur en Sciences géographiques
Chercheur à l'ULB et à la VUB

Bruno KELNER

Licencié et Agrégé en Sciences commerciales
Expert en Logistique

Yvon LOYAERTS

Ingénieur civil des Constructions
Directeur général e.r. du Service Public de Wallonie
Mobilité et Infrastructures

Estelle NAYES

Ingénieur de Gestion
Head of Strategy chez Infrabel

Nicolas RIGO

Docteur en Sciences de l'Ingénieur
Chef de Programme au SPW-MI

Mathieu STRALE

Docteur en Sciences géographiques
Chercheur à l'ULB

Daniel TUYTTENS

Docteur en Sciences mathématiques
Enseignant à l'UMONS

Jean-Christophe VAN DEN SCHRIECK

Docteur en Sciences économiques et de gestion
Senior Consultant chez n-Side

Christophe VANMUYSEN

Ingénieur civil des Constructions
Inspecteur général expert au Service public
de Wallonie

Thomas ZEROUAL

Docteur en Sciences économiques
Enseignant-chercheur à l'ESCE Paris



PUBLIC CIBLE

Le Master de Spécialisation en Transport et Logistique vise à fournir une formation de haut niveau en gestion de la mobilité, des transports et de la logistique à toutes les personnes intéressées, y compris celles dont les activités professionnelles sont en relation avec le secteur (gestionnaires d'infrastructures de transport, cadres des secteurs public ou privé, logisticiens, etc.). L'enseignement est fondé sur des méthodes actives et fait régulièrement appel à des praticiens confirmés. L'enseignement, convient à la fois aux étudiants européens et aux ressortissants de pays en développement ou émergents, permettant à toute personne active dans le domaine du transport d'y trouver une réelle plus-value professionnelle.

Bourses ARES-CCD

La Commission de la Coopération au Développement de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES-CCD, anciennement CIUF-CUD) délivre chaque année 10 bourses à des étudiants issus de certains pays en voie de développement. Voir le site www.ares-ac.be pour les pays concernés et les autres informations utiles.

Veuillez prêter une attention particulière au calendrier. L'appel à candidatures 2024-2025 est clos. L'appel 2025-2026 sera annoncé pour le courant du mois d'octobre 2024 (www.ares-ac.be).



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

ORGANISATION PRATIQUE

Les enseignements se donnent généralement du lundi au vendredi entre 9h et 17h. Certains cours sont dispensés de 17h à 20h. Quelques séances sont organisées le samedi matin. Les visites de terrain durent une ou deux journées, éventuellement le samedi.

Les cours se donnent au campus du Solbosch de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) à Bruxelles/Ixelles. Quelques activités (travaux pratiques et séminaires), limitées en nombre, se donnent dans les universités partenaires dotées des équipements ou logiciels requis.

Les cours se donnent en français mais **un niveau satisfaisant d'anglais lu** est exigé lors de l'inscription.

Les modules 1 à 5 sont programmés au premier qua-

drimestre, les modules 6 à 8 durant le second quadrimestre (afin de laisser plus de temps pour le travail de fin d'études). Le module transversal est dispensé durant toute l'année académique.

L'horaire suit le calendrier académique de l'ULB. Les dates importantes pour l'année académique 2024-2025 sont les suivantes :

- 13/9/2024 : séance d'accueil
- 16/9/2024 : début des cours
- janvier et juin : première session d'examens
- mi-août : seconde session d'examens

Les étudiants admis prennent leurs dispositions pour être présents dès le premier jour des cours.



CRITÈRES D'ADMISSION

Conformément à l'article 112 du décret du 7 novembre 2013 précisant les conditions d'admission aux masters de spécialisation, les conditions générales fixées par le jury pour le MSTL sont que l'étudiant rencontre les conditions d'accès aux études de 2^e cycles définies à l'art 111 du décret susmentionné et soit détenteur d'un diplôme de second cycle dans l'un des domaines suivants : sciences économiques et de gestion, sciences (mathématiques, physiques, géographiques et sciences et gestion de l'environnement) ou sciences de l'ingénieur, obtenu avec au moins la mention de distinction (70 %) pour le deuxième cycle.

Les diplômes obtenus en dehors de la Communauté française de Belgique devront être valorisés par le jury pour au moins 300 crédits.

Le jury peut également admettre, sur dossier, des étudiants disposant d'un diplôme de second cycle obtenu dans un autre domaine d'études pour autant que celui-ci soit valorisable à hauteur de 300 crédits.

En outre, les étudiants doivent bien maîtriser la langue française (écrit et oral) et un niveau satisfaisant d'anglais lu est également nécessaire.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Tous les étudiants candidats sont tenus d'introduire une demande d'admission qui sera examinée par le jury du master de spécialisation. Les candidats admis devront ensuite procéder aux démarches d'inscription.

Ces démarches se font exclusivement par le site web de l'Université libre de Bruxelles (ULB), établissement référent au sens du décret de la Communauté française du 7 novembre 2013 — voir www.ulb.be, rubrique « S'inscrire ». Veillez à respecter les dates limites précisées sur le site de l'ULB. Celle-ci diffère selon que vous êtes ressortissant d'un pays hors Union européenne ne résidant pas en Belgique, ressortissant d'un pays hors Union européenne résidant en Belgique ou ressortissant de l'Union européenne.

En cas d'admission, les candidats veilleront à engager au plus vite les démarches suivantes (inscription, et demande de visa le cas échéant) de manière à être présents dès le premier jour des cours (voir page précédente).



« C'est une excellente formation de base aux techniques de transports adressée à tous ceux qui devront prendre des décisions dans ce domaine. La formation est pluridisciplinaire et permet une connaissance approfondie de tous les domaines étudiés et la qualité des orateurs et les objectifs fixés permettent aux étudiants d'acquérir les connaissances indispensables. Cette formation m'a permis de trouver mon emploi, d'accélérer l'apprentissage de mon métier et d'y apporter une nouvelle orientation. »

C.-A. Tomasziewicz, Directeur opérationnel au Terminal à Containers d'Athus

« Une formation de haut niveau dont la qualité est indéniable notamment par la diversité des interventions d'éminents professeurs. Elle a permis une immersion totale au cœur des différentes problématiques liées au transport. »

L. Diabate, doctorant, Côte d'Ivoire

« J'avais étudié une facette du monde du transport en réalisant mon mémoire de fin d'étude. Cette formation m'a permis d'en découvrir beaucoup d'autres. Grâce à des cours de qualité donnés par des professeurs reconnus dans leur domaine, j'ai pu approfondir et diversifier mes connaissances. Cela a été un véritable apport pour la suite de ma carrière. »

E. Nayes (Infrabel)

« Cette formation m'a permis d'avoir d'excellentes connaissances de la gestion des transports en ma qualité de fonctionnaire du Ministère des Transports de mon pays. C'est un excellent programme qui est enseigné par d'excellents professeurs et professionnels du secteur des transports. Les connaissances acquises me permettront à coup sûr de participer à des prises de décision dans la mise en œuvre d'une bonne politique des transports dans mon pays. »

A. Diallo - Guinée

« La pluridisciplinarité et la haute qualité de l'enseignement dispensée par d'excellents professeurs du CIEM et des experts dans le secteur des transports ont grandement amélioré mes compétences dans la gestion d'aéroport. Ce diplôme a été l'un des éléments fondamentaux dans ma promotion en tant que Coordonnateur Adjoint de l'Aéroport International du Cap-Haïtien (AICH), le deuxième aéroport du pays; c'est pour cette raison que j'encourage les étudiants du CIEM, en particulier ceux venant des pays du Sud, à prendre leurs études au sérieux car je suis sûr que cette formation apportera un plus au développement de leurs pays. »

Rodler NOEL. Coordonnateur Adjoint de l'AICH , Autorité Aéroportuaire Nationale, Haïti



Centre Interuniversitaire d'Étude de la Mobilité

Contact et informations :

Tél. +32 2 650 27 99 – Fax +32 2 650 27 83 – info@ciem.be – www.ciem.be

Voir www.ciem.be pour les heures d'ouverture et de permanence.

Adresse postale :

CIEM, c/o ULB, av. F. D. Roosevelt 50, CP 165/7, 1050 Bruxelles, Belgique

Locaux :

Université Libre de Bruxelles, Campus du Solbosch

Sq. Groupe G, bâtiment U, porte B, niveau 5, porte UB5.229

Trams 8-25 et bus 71-72 (arrêt ULB)

Plan d'accès : <https://www.google.com/maps/@50.813677,4.3821279,16z>

